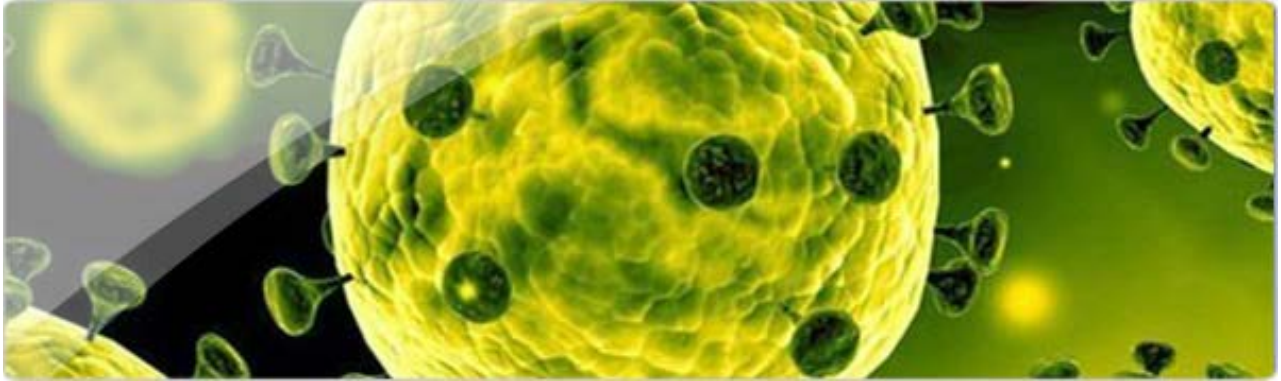


AVIS



Contrôle pour la COVID-19 – Travailleurs
qui doivent entrer dans des maisons ou
des bureaux, autres que les leurs, pour
effectuer leur travail

VEUILLEZ NE PAS ENTRER DANS LE BÂTIMENT

si les propriétaires ou les employés répondent OUI à l'une de ces questions :

1. Avez-vous au moins deux des symptômes suivants : fièvre au-dessus de 38 °C ou signes de fièvre (sensation de chaleur ou frissons), nouvelle toux ou toux chronique qui s'aggrave, mal de gorge, écoulement nasal, mal de tête, fatigue nouvellement apparue, nouvelles douleurs musculaires, diarrhée, perte du goût ou perte de l'odorat?
 Oui
 Non
2. Êtes-vous revenu d'un voyage à l'extérieur du Nouveau-Brunswick ou à l'extérieur du Canada dans les derniers 14 jours?
 Oui
 Non
3. Avez-vous été en contact étroit dans les derniers 14 jours avec un cas confirmé ou probable de COVID-19?
 Oui
 Non
4. Avez-vous été en contact étroit dans les derniers 14 jours avec une personne qui est testée pour la COVID-19?
 Oui
 Non